



Conseil Municipal

➤ SÉANCE DU 6 JANVIER 2025



L'an deux mille vingt-cinq, le six janvier à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 20 décembre 2024.

Étaient présents : M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, Adjoints Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, M. Rémy RABILLON, M. Eric LANÇON, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, Conseillers Municipaux

Étaient excusés : M. Philippe DUVERNOY avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
M. Eddie STAMPONE avec pouvoir à Mme Annie VITALI
Mme Hélène MAITRE-HENRIET avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à Mme Nora ZARLENGA
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
M. Eric MARCOT avec pouvoir à M. Gilles BORNOT

Etaient absents : M. François CAYOT
Mme Marie-Rose GALMES
M. Patrick TAUSENDFREUND
M. Mehdi MONNIER
Mme Brigitte JACQUEMIN
M. Bernard LACHAMBRE
M. Alain PONCET
Mme Myriam CHIAPPA KIGER

Secrétaire de séance : M. Alexandre GAUTHIER

Assistaient à la réunion les fonctionnaires suivants :

Mme Marie-Laurence BART - M. Laurent LAMAURIÉ – Mme Cécile FERRARI - Mme Laëtitia LOCKERT – M. Laurent LABYDOIRE – M. Youssef MJAMA

Madame le Maire

Bonsoir Messieurs, Mesdames. Ça fait drôle de faire Conseil Municipal, ici. Bien, vous m'excuserez, mais il y avait des vœux et il y a beaucoup de circulation et, avec la pluie là, c'est compliqué pour revenir.

Monsieur Alexandre GAUTHIER

La commission a été faite.

Madame le Maire

La commission a été faite. OK. Bien. Ont donné procuration : Philippe DUVERNOY à Alexandre GAUTHIER, Eddie STAMPONE à Annie VITALI, Priscilla BORGERHOFF à Nora ZARLENGA, Eric MARCOT à Gilles BORNOT, Hélène MAITRE-HENRIET m'a donné pouvoir et Sophie GUILLAUME à Christophe FROPPIER.

Le secrétaire de séance sera, en l'absence de Priscillia BORGERHOFF, Alexandre GAUTHIER.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu, comme prévu initialement, le 17 février à 18 heures, dans la salle de l'Agglomération.

Donc, il y a une question, hormis les questions diverses, qui est donc la subvention exceptionnelle à la Croix-Rouge pour des actions à Mayotte.

1. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA CROIX ROUGE – ACTION MAYOTTE

Madame le Maire expose :

Il vous a été adressée une délibération que j'ai souhaitée revoir dans sa forme et la manière dont elle était rédigée, parce qu'elle ne s'adressait qu'à des pays étrangers, en fait, c'était dans le cadre de la coopération internationale, or, Mayotte, c'est quand même un département français donc je trouvais qu'il fallait le libeller autrement. Donc, je vous lis ce qui vient d'être distribué sur table.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L1111-1 du CGCT, vu l'urgence de la situation et face au passage du cyclone CHIDO qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, l'Association des Maires de France, en partenariat avec plusieurs associations, dont la Croix-Rouge Française, a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet événement dramatique. Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la Ville de Montbéliard tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte par le versement d'une subvention de 10 000 € à la Croix-Rouge Française, qui récolte des dons à cet effet. Donc, habituellement, dans ce genre de situation terrible, on fait toujours don à la Croix-Rouge, nationale ou internationale, qui, ensuite, gère les fonds pour une action bien précise dans un département ou dans un endroit bien précis.

Après avis de la commission compétente, qui n'a pas signalé d'autre chose, Alexandre ?

Monsieur Alexandre GAUTHIER

Rien !

Madame le Maire

OK. Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une subvention de 10 000 € à la Croix-Rouge destinée à aider les victimes du cyclone qui a touché l'île de Mayotte.

Avez-vous des remarques ? Monsieur LANÇON.

Monsieur Eric LANÇON

Bonjour. Je vais répondre à Monsieur GAUTHIER, je vous souhaite une bonne santé et une bonne année, avant toute chose.

Madame le Maire

J'allais le faire !

Monsieur Eric LANÇON

Monsieur GAUTHIER l'a fait en Commission donc, au nom du groupe, on vous souhaite une bonne année, une bonne santé de la bonne humeur...

Madame le Maire

De ?

Monsieur Eric LANÇON

De la bonne humeur.

Madame le Maire

Espérons !

Monsieur Eric LANÇON

Je n'en dirai pas plus parce qu'après, si la presse note quelque chose, on va me le reprocher dans un Conseil d'Agglomération donc je vais rester très ouvert, donc bonne santé à tous et à toutes.

Madame le Maire

À vous aussi, Monsieur LANÇON !

Monsieur Eric LANÇON

Et continuons ensemble ! Voilà. Évidemment, pour ce rapport, on ne peut pas être contre !

Madame le Maire

Voilà. Donc, c'est un vote à l'unanimité des personnes présentes.

Pour	:	27
Contre	:	0
Abstentions	:	0

Madame le Maire

À mon tour de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025. Vous vous rendez compte que cela fait déjà un quart de siècle ! Ce siècle a déjà un quart de siècle. Je me remémorais l'année 2000 avec toutes les manifestations qu'il y avait eues à Montbéliard et qui étaient très, très importantes et cela fait déjà maintenant 25 ans. Voilà. Et puis, de la bonne humeur, vous avez raison, Monsieur LANÇON, puis, un bon état d'esprit.

Monsieur Eric LANÇON

Tout à fait ! De la ponctualité et tout !

Madame le Maire

Je vais vous dire, c'est terrible, la ponctualité, c'est terrible.

Monsieur Eric LANCON

Avec le sourire !

Madame le Maire

Le sourire, oui. La ponctualité, tout le monde dans ma famille était en retard, sauf ma mère. J'avais une maman qui était toujours ponctuelle, mais tout le monde chez moi était en retard...

Monsieur Eric LANCON

Vous êtes rarement en retard !

Madame le Maire

Ah, au Conseil Municipal, non. Mais, bon, peut mieux faire.

Monsieur Alexandre GAUTHIER

Cela fait partie des bonnes résolutions !

Madame le Maire

Voilà. Pourtant, je lutte contre moi-même.

Monsieur Alexandre GAUTHIER

C'est pour retrouver l'esprit familial !

Madame le Maire

Je lutte contre moi-même pour être à l'heure mais qu'est-ce que vous voulez, les chats ne font pas des chiens !

Voilà. Donc, merci pour les Mahorais. Cette situation dramatique, je pense que l'on ne sait pas tout. Et d'ailleurs, le Gouvernement, à mon avis, ne sait pas tout, parce que la situation est tellement complexe, avec des services publics inexistant et le peu qui existe est complètement détruit. Pas d'administrations d'État, on a du mal de comprendre comment cela fonctionne et puis comment cela peut fonctionner. Et je pense que ce que l'on donne avec les autres collectivités, on n'a pas idée de ce que les autres collectivités ont donné jusque-là, je ne sais pas, le point n'a pas été fait, cela sera vraiment quelque chose de nécessaire. On est solidaires. C'est bien dommage que l'État n'ait pas fait son travail depuis le temps que cette île est française. Bon. Voilà. Mais à un moment, à situation exceptionnelle, il faut une réponse exceptionnelle. Voilà.

Eh bien, sauf à ce qu'il y ait des questions diverses. Non ? Oui ? Je n'en vois pas.

Merci de votre présence et merci pour ce vote à l'unanimité.

REPERTOIRE ALPHABETIQUE

<u>Numéro/Date</u>	<u>Pages</u>
<u>Délibération</u>	

- S -

2025-06.01-1	Subvention exceptionnelle à la Croix Rouge – Action Mayotte	2
--------------	---	---